Ventes Pour Taxes d'Etat

— DE —

PROPRIETES FONCIERES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES — PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressée par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Deuxième District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à onze heures a. m., SAMEDI, le 7ème jour de Mars, A. D. 1885, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les [illegible] ci-dessus, du [illegible]ième jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes [illegible] dûes au taux de un pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais et dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit:

MOFFLER, V'VE J.—
Taxe de 1882, montant à........$3 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Solidelle et Josephine, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 366, le dit No. 15 mesure 64 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 125 pieds.

MORRISON, EDWARD—
Taxe de 1882, montant à........30c
Taxe de 1883, montant à........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues O'Reilly, Aubry, Prieur et Roman, désigné comme lot No. B des ilets Nos. 906 et 907; le dit lot No. B mesure 27 pieds de face à la rue O'Reilly sur une profondeur de 62 pieds.

MOULOR, M.—
Taxe de 1882, montant à........$3 16
Taxe de 1883, montant à........2 16
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Prieur et Johnson, désigné comme lot No. 5A de l'ilet No. 902, le dit lot No. 5A mesure 10 pieds de face à la rue Lapeyrouze sur une profondeur de 157 pieds.

MORET, V'VE JOS.—
Taxe de 1882, montant à........45c
Taxe de 1883, montant à........45c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Célestine, désignée comme une partie du lot No. 4 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds.

MONAGHAN, M'ME ANN—
Taxe de 1883, montant à........$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouze, Tonti, Laharpe et Rocheblave, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 6 mesure 28 pieds de face à la rue Lapeyrouze sur une profondeur de [illegible] pieds.

MOUTON, M'LLE MAGDALENA—
Taxe de 1882, montant à........$4 20
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], [illegible] face à la rue [illegible] sur une profondeur de 130 pieds.

MORAN, M'ME ANN—
Taxe de 1883, montant à........60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1581 borné par les rues Bagatelle, Union, Duels et le Canal Marigny, mesurant 50 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds.

MOLINARIO, M'ME PABLO—
Taxe de 1882, montant à........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la partie supérieure du Bayou St. Jean, mesurant 25 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 78 pieds.

MOLINARIO, M'ME PABLO—
Taxe de 1883, montant à........90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la partie supérieure du Bayou St. Jean, mesurant 30 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 278 pieds.

MONTEGUT, V'VE JEAN—
Taxe de 1882, montant à........$6 00
Taxe de 1883, montant à........6 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1769 borné par les rues Rosière, O'Reilly, Castiglione et le Chemin de Gentilly, mesurant 129 pieds de face à la rue Rosière sur une profondeur de 153 pieds.

MORGAN, PHILIP H.—
Taxe de 1882, montant à........$30 00
Taxe de 1883, montant à........30 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans sur le Chemin de Gentilly, la profondeur vers le Lac; la dite portion fait face au Chemin de Gentilly.

MOULEZEN, JEAN—
Taxe de 1882, montant à........90c
Taxe de 1883, montant à........90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 2346 borné par le Chemin de Gentilly et les rues Esplanade et [illegible].

MONTGOMERY, JOHN—
Taxe de 1882, montant à........$3 40
Taxe de 1883, montant à........2 40
Certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 2348 borné par le Chemin de Gentilly et les rues Français, Union et Solon, faisant face au Chemin de Gentilly.

MONFORD, HENRY—
Taxe de 1883, montant à........45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 3256 borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Léonidas et Virginus.

MOREAU, BAPTISTE—
Taxe de 1882, montant à........$2 40
Taxe de 1883, montant à........3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la partie inférieure du Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 1, mesurant 141 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 357 pieds, formant l'encoignure du Chemin Coquille et de la rue New York.

MONTAGNE, SUC. J. B.—
Taxe de 1882, montant à........$1 80
Taxe de 1883, montant à........1 80
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la partie inférieure du Bayou St. Jean.

MORENO, M'ME L.—
Taxe de 1882, montant à........$5 40
Taxe de 1883, montant à........4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Marigny, Mandeville et Decatur; désigné comme lot No. 8 B de l'ilet No. 10, le dit lot No. 8 B mesure 33 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 120 pieds.

MONTBOUT, FELI[illegible]—
Taxe de 1882, montant à........$1 2[illegible]
Deux certains lots [illegible] terre ensemble avec les améliorations [illegible] trouvent, situés dans le Troisième [illegible] de la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible] ilet borné par les rues Bagatelle, [illegible] Antoine et Libérale, désignés [illegible] Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 165, [illegible] lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds [illegible] à la rue Bagatelle sur une profondeur de 123 pieds, formant l'encoignure des rues Bagatelle et Génie.

M[illegible]FORD, J. J.—
Taxe de 1882, montant à........60c
Taxe de 1883, montant à........60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 1685 borné par les rues Washington, Musique, Génie et Arts, faisant face à la rue Washington.

M[illegible]RIS, M'ME B.—
Taxe de 1882, montant à........$4 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Tricou, Delery et Chartres, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 4 mesure 58 pieds de face à la rue Delaronde sur une profondeur de [illegible] pieds.

MOSES, M'ME CECILE—
Taxe de 1882, montant à........$3 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........4 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Tricou, Delery et Delaronde, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 5 mesure 28 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de [illegible] pieds.

MONTROSE, J. G.—
Taxe de 1882, montant à........6[illegible]
Taxe de 1883, montant à........6[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Lizardi, Forstall et Royale, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 11[illegible], le dit lot No. 7 mesure 36 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Chartres et Lizardi.

MORANO, MANUEL—
Taxe de 1882, montant à........30c
Taxe de 1883, montant à........30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible] borné par la rue Marigny, les Champs Elysées, les rues Industrie et Agriculture.

MOORE, WM. A.—
Taxe de 1882, montant à........12c
Taxe de 1883, montant à........12c
Seize certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme les ilets Nos. 58 à 73.

MONTAT, SUC. VALERIE—
Taxe de 1882, montant à........$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Clouet, Louisa et Marais, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 40[illegible], le dit lot No. 17 mesure 31 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 113 pieds.

MORAND, V'VE R.—
Taxe de 1882, montant à........90c
Taxe de 1883, montant à........90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Independance, Villeré et Robertson, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 91 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de [illegible] pieds.

MOSES, PHILIP—
Taxe de 1882, montant à........90c
Taxe de 1883, montant à........90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Féliciana, Claiborne et Robertson, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 62 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 10[illegible] pieds.

MOORE, JAMES B.—
Taxe de 1882, montant à........90c
Taxe de 1883, montant à........90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Desirée, Elmire, Claiborne et Prosper, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue Desirée sur une profondeur de 130 pieds.

MONAHAN, REV. CORNELIUS—
Taxe de 1882, montant à........$7 20
Taxe de 1883, montant à........7 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Bourgogne, Mandeville et Rempart, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 63 pieds, formant l'encoignure des rues Marigny et Bourgogne.

MOREL, CHRISTIAN—
Taxe de 1882, montant à........90c
Taxe de 1883, montant à........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 733 borné par les rues Louisa, Claiborne, Clouet et Prosper; le dit lot mesure 31 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 115 pieds, formant l'encoignure des rues Claiborne et Louisa.

MORIEN, J. C.—
Taxe de 1882, montant à........30c
Taxe de 1883, montant à........30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 839, borné par les rues Independance, Congrès, Solidelle et Josephine; les dits lots font face à la rue Independance.

MORA, JUAN G.—
Taxe de 1882, montant à........15c
Taxe de 1883, montant à........15c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle dans les ilets Nos. 1887 à 1890, bornés par les rues Poland à Emilie, Industrie et Agriculture.

MOREAU, L. O.—
Taxe de 1882, montant à........$1 20
Taxe de 1883, montant à........1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme le lot No. 24 sur le coté gauche du Chemin de Gentilly; la dite portion mesure un demi arpent de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 20 arpents.

MUGNIER, PIERRE—
Taxe de 1883, montant à........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Derbigny et Roman, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 76[illegible]; le dit lot No. 15 mesure 59 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de [illegible] pieds.

MUNOZ, SUC. ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à........$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1883, borné par l'avenue St. Bernard, l'avenue Londres, les rues Célestine et Génie, mesurant 76 pieds de face à l'avenue St. Bernard sur une profondeur de 74 pieds.

MOREAU, M'ME HONORE—
Taxe de 1882, montant à........$7 80
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Monroe, Hancock et Jumonville, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 76[illegible]; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 90 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 188 pieds.

MOREAU, M'ME H.—
Taxe de 1882, montant à........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Peters et Chartres, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 22, mesurant 20 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 85 pieds.

MOREAU, ELIZABETH—
Taxe de 1882, montant à........$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Elmire, Desirée et Chartres, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 25, mesurant 30 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de [illegible] pieds.

MOREAU, ELIZABETH—
Taxe de 1883, montant à........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Peters, Desirée et Chartres, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 25, mesurant 65 pieds de face à la rue Elmire, sur une profondeur de 60 pieds.

MURPHY, M'LLE E.—
Taxe de 1882, montant à........90c
Taxe de 1883, montant à........30c
Un certain [illegible], ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1175 borné par les rues Union, Bagatelle, Libérale et Force, mesurant 32 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

MUSQUIERE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à........$3 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1208 borné par les rues Français, Union, Vertu et Force, mesurant 25 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds.

MURPHY, PAT., No. 5—
Taxe de 1882, montant à........$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........1 [illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 3220 borné par les rues Français, Union, Leonidas et Stephen Gerard, faisant face à la rue Français.

MURPHY, PAT No. [illegible]—
Taxe de 1882, montant à........[illegible]
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 3207 borné par les rues Bagatelle, Union, Leonidas et Stephen Gérard.

MULLER, JACOB, No. 2—
Taxe de 1882, montant à........60c
Taxe de 1883, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Espagne, [illegible] et Solidelle, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 77[illegible], le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

MURPHY, B. ET A. LESSEPS—
Taxe de 1882, montant à........16c
Taxe de 1883, montant à........16c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1022 borné par les rues Espagne, Mandeville, Célestine et Génie.

MURPHY, W. E. ET R.—
Taxe de 1882, montant à........6c
Taxe de 1883, montant à........6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1167 borné par les rues Arts, Musique, Libérale et Force.

MURPHY, A.—
Taxe de 1882, montant à........42c
Taxe de 1883, montant à........42c
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1826 borné par les rues Mandeville, Marigny, Vertu et Magistrat, faisant face à la rue Mandeville.

MULLER, JOHN—
Taxe de 1882, montant à........$12 00
Taxe de 1883, montant à........12 00
Neuf certains ilets et demi de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme les ilets Nos. 1467 et [illegible] bornés par la rue Mandeville, les Champs Elysées, la rue [illegible] et le Chemin de Gentilly.

MULLER, V'VE HENRY—
Taxe de 1882, montant à........$2 1[illegible]
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Louisa, Clouet et Marais, désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'ilet No. 362, les dits lots Nos. 24 et 25 mesurent 62 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 120 pieds.

MULLER, V'VE H.—
Taxe de 1883, montant à........$4 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Louisa, Clouet et Marais, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. [illegible], le dit lot mesure 47 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 115 pieds.

MURPHY, V'VE JOHN, No. 2—
Taxe de 1882, montant à........$3 6[illegible]
Taxe de 1883, montant à........4 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Port, Lafayette et Villere, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 519, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Urquhart et Port.

MURPHY, W. E.—
Taxe de 1882, montant à........30c
Taxe de 1883, montant à........30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Mathilde, Alexandre, Josephine et Célestine, les dits lots mesurent 341 pieds de face à la rue Mathilde sur une profondeur de 119 pieds.

MURPHY, W. E.—
Taxe de 1882, montant à........3c
Taxe de 1883, montant à........3c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 969, borné par les rues Gordon, Monroe, Josephine et Celestine, les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue Gordon sur une profondeur de 120 pieds.

MURPHY, W. E.—
Taxe de 1882, montant à........6c
Taxe de 1883, montant à........6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 994, borné par les rues Manuel, Mathilde, Génie et Célestine.

MURPHY, W. E.—
Taxe de 1882, montant à........3c
Taxe de 1883, montant à........3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 996 borné par les rues Mathilde, Alexandre, Génie et Célestine, mesurant 341 pieds de face à la rue Mathilde sur une profondeur de 119 pieds.

MURPHY, W. E.—
Taxe de 1882, montant à........$7 80
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1044 borné par les rues Laharpe, Colombus, Galvez et Miro, mesurant 80 pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 136 pieds.

MURTON, M'ME MARGUERITE—
Taxe de 1882, montant à........3c
Taxe de 1883, montant à........3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 992 borné par les rues Manuel, Mathilde, Génie et Célestine.

MURTON, M'ME MARG'T—
Taxe de 1882, montant à........3c
Taxe de 1883, montant à........3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 2953 borné par les rues Delery, Tricou, Solon et Pélopidas.

MUMFORD, HENRY—
Taxe de 1882, montant à........45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 3268 borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Leonidas et Virginius.

McDANIEL, EDW.—
Taxe de 1882, montant à........$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Célestine, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 910; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de [illegible] pieds.

McKAY, JOHN—
Taxe de 1882, montant à........$4 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........4 80
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1344 borné par les rues Colombus, Laharpe, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 54 pieds de face à la rue Colombus sur une profondeur de 126 pieds.

McFARLAND, M'ME WM.—
Taxe de 1882, montant à........90
Taxe de 1883, montant à........90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1211 borné par les rues Marigny, Vertu, Mandeville et Force, mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Marigny et Vertu.

McNABB, JAMES—
Taxe de 1883, montant à........90c
Un certain [illegible] améliorations qui [illegible], situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans [illegible] borné par les rues Royale, Dau[illegible] et [illegible], mesurant 27 pieds [illegible] à la rue Royale sur une profondeur de [illegible] pieds.

McDAVITT, T. P.—
Taxe de 1882, montant à........12c
Taxe de 1883, montant à........12c
Deux certains [illegible] terre, ensemble avec les am[illegible] s'y trouvent, situés dans le T[illegible] de la ville de la Nouvelle-O[illegible] comme les ilets Nos. 1825 [illegible] bornés par les rues [illegible] à Poland, [illegible] et Agriculture.

McNEIL, ALEX.—
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par le Chemin de Gentilly, les rues Esplanade, Lepage et la Route St. Jean, désigné comme lot A dans les ilets Nos. 1524 à 1529, le dit lot A fait face au Chemin de Gentilly.

McDERMOTT—
Taxe de 1882, montant à........$1 20
Taxe de 1883, montant à........1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 804 borné par les rues Emilie, Convent, Prosper et Solidelle, mesurant 120 pieds de face à la rue Emilie sur une profondeur de 804 pieds.

McENERY, JOHN—
Taxe de 1883, montant à........$3 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Jeanne, Pauline et Chartres, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 134, faisant face à la rue Royale.

McHENRY, MARY—
Taxe de 1882, montant à........$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, [illegible], Jourdan et Royale, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 120 pieds.

McILHENNY, EDW.—
Taxe de 1882, montant à........$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Libérale et Force, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 1174, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 127 pieds.

McILHENNY, EDW.—
Taxe de 1882, montant à........6c
Taxe de 1883, montant à........6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1164 borné par les rues Chasseurs, Franklin, Libérale et Force.

McGINNIS, JOHN—
Taxe de 1882, montant à........$1 20
Taxe de 1883, montant à........1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Bourgogne et Remparts, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 274, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de [illegible] pieds.

McKENNEY, EZIKEL—
Taxe de 1883, montant à........$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, [illegible] et Jourdan, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 120 pieds.

McGIBBON, GEO.—
Taxe de 1882, montant à........$1 15
Taxe de 1883, montant à........1 15
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme les ilets [illegible] bornés par les rues Piété à Convent, Prosper et Solidelle.

McGIBBON, GEO.—
Taxe de 1882, montant à........15c
Taxe de 1883, montant à........15c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues [illegible], Congrès, Josephine et Solidelle, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

McGIBBON, GEO.—
Taxe de 1882, montant à........30c
Taxe de 1883, montant à........30c
[illegible] lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Solidelle, Elmire, Desirée et [illegible], mesurant 241 pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de [illegible] pieds.

McGIBBON, GEO.—
Taxe de 1882, montant à........30c
Taxe de 1883, montant à........30c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Piété, Joséphine et Solidelle, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Desirée sur une profondeur de 120 pieds.

[illegible]—
Taxe de 1882, montant à........15c
Taxe de 1883, montant à........15c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Desirée, Piété, Joséphine et Célestine, les dits lots font face à la rue Desirée.

McGIBBON, GEO.—
Taxe de 1882, montant à........15c
Taxe de 1883, montant à........15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans désigné comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues Desirée, Elmire, Célestine et la place Jefferson.

McGIBBON, GEO.—
Taxe de 1882, montant à........15c
Taxe de 1883, montant à........15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 951 borné par les rues Congrès, Elmire, Josephine et Célestine.

McGIBBON, GEO.—
Taxe de 1882, montant à........3c
Taxe de 1883, montant à........3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1005 borné par les rues Elmire, Congrès, Génie et Célestine, mesurant 341 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 125 pieds.

McGIBBON, GEO.—
Taxe de 1882, montant à........6c
Taxe de 1883, montant à........6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1008 borné par les rues Elmire, Congrès, Josephine et Célestine.

McGIBBON, GEO.—
Taxe de 1882, montant à........3c
Taxe de 1883, montant à........3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1007 borné par les rues Desirée, Piété, Génie et Célestine, mesurant 341 pieds de face à la rue Desirée sur une profondeur de 120 pieds.

McGIBBON, GEO.—
Taxe de 1882, montant à........15c
Taxe de 1883, montant à........15c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1077 borné par les rues Desirée, Piété, Génie et Libérale, mesurant 341 pieds de face à la rue Desirée sur une profondeur de 120 pieds.

McGIBBON—
Taxe de 1882, montant à........30c
Taxe de 1883, montant à........30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1078 borné par les rues Desirée, Elmire, Génie et Libérale.

McDOUGALL, JEAN—
Taxe de 1882, montant à........$12 00
Taxe de 1883, montant à........12 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac.

McDOUGALL, JEAN—
Taxe de 1882, montant à........60c
Taxe de 1883, montant à........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 2565 borné par les rues Madison, Manuel, Hamburg et Beauregard.

McDONALL, ALEX.—
Taxe de 1882, montant à........$2 4[illegible]
Taxe de 1883, montant à........2 4[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la partie inférieure du Bayou St. Jean, désignée comme lot No. 5.

McGLOIN & KLEINPETER—
Taxe de 1882, montant à........45c
Taxe de 1883, montant à........45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. 5 sur la partie inférieure du Bayou St. Jean, mesurant 316 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 651 pieds.

McDONALD, MARY—
Taxe de 1882, montant à........$3 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Espagne, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 615; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 117 pieds.

McCOUND, WM.—
Taxe de 1882, montant à........3c
Taxe de 1883, montant à........3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1176 borné par les rues Espagne, Mandeville, Libérale et Force, faisant face à la rue Espagne.

McCLOSKEY, HUGH—
Taxe de 1882, montant à........$13 20
Taxe de 1883, montant à........13 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Peters, les Champs Elysées et la rue Decatur, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 8, le dit lot No. 22 mesure 47 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de [illegible] pieds.

McCORMICK, SUC.—
Taxe de 1882, montant à........$3 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Lafayette, Force et Remparts, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 8 mesure [illegible] pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de [illegible] pieds.

McDONOUGH, PHILAIN—
Taxe de 1882, montant à........[illegible]
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 934 borné par les rues Congrès, Independance, Josephine et Célestine, faisant face à la rue Congrès.

[illegible], M'ME A. S.—
Taxe de 1882, montant à........$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Londres, les rues Nouvelle Orléans, Libérale et Force, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1180, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face [illegible] Londres sur une profondeur de 169 pieds.

NARCISSE, JOS.—
Taxe de 1882, montant à........30c
Taxe de 1883, montant à........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 125 borné par les rues St. Antoine, Annette, Vertu et Force, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 126 pieds.

NAVAILLE, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à........$4 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues D'Abadie, Onzaga, Broad et White, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1515, mesurant 31 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 10[illegible] pieds.

NELDER, EDW.—
Taxe de 1882, montant à........$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Annette, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. [illegible], mesurant 33 pieds de face à l'avenue St. Bernard sur une profondeur de [illegible] pieds.

NAUDIN, JEAN PIERRE—
Taxe de 1882, montant à........$9 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marais, Marigny et Urquhart, désignés comme les lots Nos. [illegible] de l'ilet No. [illegible], mesurant 70 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 78 pieds.

NESLE, P. S.—
Taxe de 1882, montant à........45c
Taxe de 1883, montant à........45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, [illegible] et Magistrat, désignés comme lots Nos. [illegible] de l'ilet No. [illegible], mesurant 64 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 12[illegible] pieds.

NELSON, M'LLE MARY—
Taxe de 1882, montant à........$3 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........3 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par la rue Lepage, les terres marécageuses et les rues Washington, Esplanade et White, mesurant 120 pieds de face à la rue Lepage sur une profondeur de 110 pieds, formant l'encoignure de la rue Lepage et des terres marécageuses.

NEDY, M'LLE ANGELIQUE—
Taxe de 1882, montant à........[illegible]
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Peters, Egana, Andry et Delaronde, désignés comme lots Nos. 9 à 12 de l'ilet No. 53, les dits lots Nos. 9 à 12 mesurent chaque 28 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 123 pieds, formant l'encoignure des rues Peters et Egana.

NEW LOUISIANA JOCKEY CLUB—
Taxe de 1883, montant à........$7 80
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1561 borné par les rues Esplanade, Ducayet, Fortin et Maurepas, mesurant 351 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 134 pieds.

NEW ORLEANS AND NORTH EASTERN RAILROAD COMPANY—
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terres de prairies.

NIQOTAUD, C. L.—
Taxe de 1882, montant à........$4 20
Taxe de 1883, montant à........4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Onzaga, D'Abadie, St. Bernard et [illegible], désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. [illegible], mesurant 180 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 150 pieds.

NICHOLAS, JOS.—
Taxe de 1882, montant à........60c
Taxe de 1883, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Annette, Libérale et Force, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 1178; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 128 pieds.

NIXON, JOS.—
Taxe de 1882, montant à........15c
Taxe de 1883, montant à........15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues Musique, Génois, Passage, Lac et Esplanade, désigné comme lot No. 3 des ilets Nos. 1548 et autres, le dit lot No. 3 fait face à la rue Musique.

NICHOLAS, LAUD S.—
Taxe de 1882, montant à........$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........1 [illegible]
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 450 borné par les rues Gordon, Adams, Marais, et Urquhart, les dits lots font face à la rue Gordon.

NICHOLAS, ISUM—
Taxe de 1883, montant à........$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désirée, Piété, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 479; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Désirée sur une profondeur de 120 pieds.

NICHOLAS, ISUM—
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos. 23 à 25 de l'ilet No. 650 borné par les rues Désirée, Piété, Robertson et Claiborne; les dits lots mesurent 84 pieds de face à la rue Désirée sur une profondeur de 120 pieds.

NICHOLAS, M'ME A. E. ET P. A. MAURIN—
Taxe de 1882, montant à........6c
Taxe de 1883, montant à........6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 736, borné par les rues Mazant, France, Claiborne et Prosper mesurant 341 pieds de face à la rue Mazant sur une profondeur de 134 pieds.

NICHOLAS, M'ME A. E. ET P. A. MAURIN—
Taxe de 1882, montant à........$3 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........3 [illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 797 borné par les rues Mazant, Barthélemy, Solidelle et Prosper, mesurant 96 pieds de face à la rue Mazant sur une profondeur de 125 pieds.

NICHOLAS, M'ME A. E.—
Taxe de 1882, montant à........90c
Taxe de 1883, montant à........90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Mazant, France, Solidelle et Prosper, mesurant 341 pieds de face à la rue Mazant sur une profondeur de 176 pieds.

NICHOLAS, M'ME A. E.—
Taxe de 1882, montant à........3c
Taxe de 1883, montant à........3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1000 borné par les rues Barthélemy, Mazant, Célestine et Génie, mesurant 341 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de 45 pieds.

NICHOLAS, M'ME A. E. ET JAS. A MILLARD—
Taxe de 1883, montant à........3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1146 borné par les rues France, Mazant, Libérale et Force, mesurant 341 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 81 pieds.

NICHOLAS, M'ME A. E. ET JAS. A MILLARD—
Taxe de 1883, montant à........36c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Mazant, Barthélemy, Libérale et Force, mesurant 341 pieds de face à la rue Mazant sur une profondeur de 81 pieds.

NICHOLAS, M'ME A. E. ET P. A. MAURIN—
Taxe de 1882, montant à........3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1146 borné par les rues France, Mazant, Libérale et Force, mesurant 341 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 81 pieds.

NICHOLAS, M'ME A. E. ET P. A. MAURIN—
Taxe de 1883, montant à........3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1147 borné par les rues Mazant, Barthelemy, Libérale et Force, mesurant 341 pieds de face à la rue Mazant sur une profondeur de 81 pieds.

NICHOLAS, M'ME A. E.—
Taxe de 1882, montant à........30c
Taxe de 1883, montant à........30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1216 borné par les rues Mazant, France, Vertu et Force, mesurant 341 pieds de face à la rue Mazant sur une profondeur de [illegible] pieds.

NOTT, CHS. G.—
Taxe de 1882, montant à........$4 80
Taxe de 1883, montant à........4 80
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1175 borné par les rues Union, Bagatelle, Libérale et Force, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

[illegible], J. B.—
Taxe de 1882, montant à........60c
Taxe de 1883, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Loi, St. Bernard, Nouvelle Orléans et Espérance, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 5 mesure [illegible] pieds de face à la rue Loi sur une profondeur de 10[illegible] pieds.

NOBLE, M'ME MARY F.—
Taxe de 1882, montant à........$1 20
Taxe de 1883, montant à........1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1517 borné par les rues Lapeyrouze, White, Laharpe et Broad, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Lapeyrouze sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Lapeyrouze et White.

NOTT, V'VE FREDERICO—
Taxe de 1883, montant à........$3 00
Une partie d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme l'ilet No. 1561 borné par les rues Floride, Maurepas, terre marécageuse, et la rue [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue Floride sur une profondeur de 150 pieds.

NOEL, JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues Royale, Mathilde et Alexandre, désigné comme lot No. 8 des ilets No. [illegible] et autres, mesurant 115 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 115 pieds.

NOEL, ALEX.—
Taxe de 1882, montant à........3c
Taxe de 1883, montant à........3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1643 borné par les rues Tricou, Delery, Industrie et la Promenade Florida.

NOEL, ALEX.—
Taxe de 1882, montant à........6c
Taxe de 1883, montant à........6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1852 borné par les rues Tricou, Delery, Agriculture et Abondance.

NOEL, ALEX.—
Taxe de 1882, montant à........3c
Taxe de 1883, montant à........3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 2891, borné par les rues Tricou, Delery, Ne Plus Ultra et Patriotes.

NENDIOLA, JOACHIM ET AUTRES—
Taxe de 1883, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Delery, Tricou et Bourgogne, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 715; le dit lot No. 2 mesure 44 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 156 pieds.

OSCAR, ELIZA—
Taxe de 1883, montant à........45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Laharpe et Roman, désigné comme lot No. 55 de l'ilet No. 894; le dit lot No. 55 mesure 17 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 66 pieds.

OSCAR, M'ME JOS.—
Taxe de 1882, montant à........$3 10
Taxe de 1883, montant à........1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Lapeyrouze, Laharpe et Roman, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 20 mesure 18 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 66 pieds.

O'HANLON, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à........60c
Taxe de 1883, montant à........60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1546 borné par les rues Annette, St. Antoine, Espérance et Duels, mesurant 64 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 118 pieds.

OWEN, THEO.—
Taxe de 1882, montant à........$3 40
Taxe de 1883, montant à........3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Havane, Vertu, Magistrat et l'avenue Londres, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 1336, le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue Havane sur une profondeur de 100 pieds.

OBRE, CHAS. LOUIS—
Taxe de 1883, montant à........1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Clouet, Montégut et Dauphine, désigné comme lot No. 29 de l'ilet No. 251, le lot No. 29 mesure 18 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 140 pieds.

OHLSEN, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à........6c
Taxe de 1883, montant à........6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1816 borné par les rues Piété, Désirée, Agriculture et Abondance.

OLIVAS, MIGUEL—
Taxe de 1882, montant à........$15 60
Taxe de 1883, montant à........15 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, St. Claude, les Champs Elysées et la rue Marais, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 369, le dit lot No. 1 mesure 33 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 96 pieds.

OLIVIER, V'VE CESAIRE—
Taxe de 1882, montant à........$10 80
Taxe de 1883, montant à........10 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'ilet No. 911 borné par les rues Bagatelle, Union, Josephine et Celestine.

OTIS, HENRY P.—
Taxe de 1882, montant à........90c
Taxe de 1883, montant à........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No. 1513 borné par les rues Aubry, O'Reilly, Broad et White, mesurant 30 pieds de face à la rue Aubry sur une profondeur de 187 pieds.

OLIVIER, FRANKLIN—
Taxe de 1882, montant à........$2 10
Taxe de 1883, montant à........2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Aubry, D'Abadie et White, désigné comme lot No. 17 D de l'ilet No. 1514, le dit lot No. 17 D mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 105 pieds.

OLIVIER, GEO.—
Taxe de 1882, montant à........$1 20
Taxe de 1883, montant à........1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 2287 borné par les rues Trésor, St. Bernard, Nouvelle Orléans, White et le Chemin de Gentilly, mesurant 108 pieds de face à la rue Trésor sur une profondeur de 128 pieds.

O'BRIEN, M'ME ELLEN—
Taxe de 1883, montant à........$3 00
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Mandeville, Espagne et Chartres, désignée comme partie du lot No. 2 de l'ilet No. 11, la dite partie du lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 120 pieds.

ODIN, REV. JEAN M.—
Taxe de 1882, montant à........[illegible]
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Royale, Presse et Dauphine désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 168, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 130 pieds, formant l'encoignure des rues St. Ferdinand et Royale.

ODIN, REV. JEAN M.—
Taxe de 1882, montant à........$6 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........6 0[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Royale, Presse et Dauphine, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 168, mesurant 56 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 120 pieds.

PAVAJEAU, M'LLE P.—
Taxe de 1883, montant à........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villere, Kerlerec, Columbus et Marais, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 502, le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Villere sur une profondeur de 187 pieds.

PANDELY, V'VE P.—
Taxe de 1882, montant à........$2 10
Taxe de 1883, montant à........2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Solidelle, Union et Josephine, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds.

PALISSIER, GREGORIO—
Taxe de 1882, montant à........$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Urquhart et Villere désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds.

PAUL, JOHN—
Taxe de 1882, montant à........60c
Taxe de 1883, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Célestine et Génie, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 10 mesure 16 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

PAUL, JOHN—
Taxe de 1882, montant à........$1 20
Taxe de 1883, montant à........1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 3040 borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Pelopidas et Livingston, mesurant 250 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 115 pieds.

PARIS, EUGENE—
Taxe de 1883, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Libérale, Nouvelle Orléans, Force et l'avenue Londres, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 1180, le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Libérale sur une profondeur de 116 pieds.

PARHAM, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à........60c
Taxe de 1883, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1137 borné par les rues D'Abadie, Aubry, Tonti et Rocheblave, mesurant 29 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 128 pieds.

PATTERSON, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à........60c
Taxe de 1883, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1209 borné par les rues Vertu, Français, les Champs Elysées, et la rue Force, mesurant 32 pieds de face à la rue Vertu sur une profondeur de 128 pieds.

PASCAL, LEONARD—
Taxe de 1882, montant à........30c
Taxe de 1883, montant à........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Vertu et Magistrat, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1330, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds.

PATTON, JAMES—
Taxe de 1882, montant à........$5 40
Taxe de 1883, montant à........5 40
Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1373 borné par les rues Loi, St. Antoine, Annette et Magistrat, faisant face à la rue Loi formant l'encoignure des rues Loi et St. Antoine.

PASCAL, L. O.—
Taxe de 1882, montant à........$2 70
Taxe de 1883, montant à........2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les Champs Elysées, les rues Français, Loi et Magistrat, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1377, le dit lot No. 4 mesure 312 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 148 pieds.

PASCAL, L. O.—
Taxe de 1882, montant à........60c
Taxe de 1883, montant à........60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les Champs Elysées, les rues Français, Loi et Magistrat, désignés comme les lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 1377, mesurant 64 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 128 pieds.

PAYRAU, DAMIENS—
Taxe de 1882, montant à........$1 80
Taxe de 1883, montant à........1 80
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1514 borné par les rues White, Aubry, D'Abadie et Broad, mesurant 63 pieds de face à la rue White, sur une profondeur de 106 pieds.

PARLANGE, HY.—
Taxe de 1882, montant à........$4 [illegible]
Taxe de 1883, montant à........4 [illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1545 borné par la route St. Jean, le Chemin de Gentilly, les rues Lacréte et Floride, mesurant 100 pieds de face à la route de St. Jean sur une profondeur de 104 pieds.

PATIN, P.—
Taxe de 1882, montant à........$1 80
Taxe de 1883, montant à........1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les ilets Nos. [illegible] bornés par les rues Fortin, Esplanade, le Bayou St. Jean et le Chemin de Gentilly, mesurant 30 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 134 pieds.

PATA, J. ET G. LAVIE—
Taxe de 1882, montant à........$1 80
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac.

PLANCHARD, MINEURS J. J. B.—
Taxe de 1882, montant à........[illegible]
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme la moitié de l'ilet No. [illegible] borné par l'avenue Londres les rues Havane, [illegible] et Beauregard, faisant face à l'avenue Londres.

PAUL, SUC. M. JOHN—
Taxe de 1882, montant à........[illegible]
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No. [illegible] sur la partie inférieure du Bayou St. Jean, mesurant 90 pieds de face au Bayou St. Jean, sur une profondeur de 130 pieds.

PLASWORTH, PETER—
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Royale et Dauphine, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. [illegible], mesurant 37 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 127 pieds.

PARENT, L. F.—
Taxe de 1882, montant à........[illegible]
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de [illegible] pieds.

PARENT, L. F.—
Taxe de 1882, montant à........$4 80
Taxe de 1883, montant à........4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la rue Marigny, les Champs Elysées, les rues Villere et Urquhart, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 512, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 115 pieds.

PARENT, L. F.—
Taxe de 1882, montant à........[illegible]
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Elmire, Bourgogne et Remparts, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 61 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 95 pieds.

PRATT, W. H.—
Taxe de 1882, montant à........90c
Taxe de 1883, montant à........90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1064 borné par les rues Musique, Genie, Libérale et Arts.

PATRICK, J. B.—
Taxe de 1882, montant à........60c
Taxe de 1883, montant à........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1067 borné par les rues Franklin, Chasseurs, Génie et Libérale.

PATRICK, J. B.—
Taxe de 1882, montant à........30c
Taxe de 1883, montant à........30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues Marigny, Mandeville, Industrie et la Promenade Florida.

PATRICK, J. B.—
Taxe de 1882, montant à........6c
Taxe de 1883, montant à........6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1691 borné par les rues Espagne, Mandeville, Industrie et la Promenade Florida.

PATRICK, J. B.—
Taxe de 1882, montant à........6c
Taxe de 1883, montant à........6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'ilet No. 1801 borné par les rues Musique, Arts, Agriculture et Abondance.

PATRICK, J. B.—
Taxe de 1882, montant à........6c
Taxe de 1883, montant à........6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1817 borné par les rues Peintres, Arts, Trésor et Abondance.

PATRICK, J. B.—
Taxe de 1882, montant à........15c
Taxe de 1883, montant à........15c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1973 borné par les rues Marigny, Mandeville, Humanité et Benéfice, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de [illegible] pieds.

PATRICK, J. B.—
Taxe de 1882, montant à........6c
Taxe de 1883, montant à........6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1976 borné par les rues Washington, Musique, Trésor et Benéfice.

[illegible]TRICK, J. B.—
Taxe de 1882, montant à........[illegible]
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues Chasseurs, Chevreuils, Trésor et Bénéfice.

PATRICK, J. B.—
Taxe de 1882, montant à........[illegible]
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Un certain ilet de terre, [illegible] avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de [illegible] de la Nouvelle-Orléans, désigné [illegible] l'ilet No. 2145 borné par les Champs Elysées, les rues Marigny, Humanité et Plaisir.

PATRICK, J. B.—
Taxe de 1882, montant à........[illegible]
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble a[illegible] améliorations qui s'y trouvent, situé [illegible] Troisième District de la ville de la N[illegible] Orléans, désigné comme l'ilet [illegible] borné par les rues Espagne, Wa[illegible], Humanité et Plaisir.

PATRICK, J. B.—
Taxe de 1882, montant à........[illegible]
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble a[illegible] améliorations qui s'y trouvent, [illegible] dans le Troisième District de la ville [illegible] la Nouvelle Orléans, désigné comme [illegible] No. [illegible], borné par les rues Espagne, Washington, Humanité et Bénéfice.

PATTERSON, E. A. ET T. S. MOORE—
Taxe de 1882, montant à........[illegible]
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Certains lots de terre, ensemble [illegible] améliorations qui s'y trouvent, situés [illegible] le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Marigny, Mandeville, Loi et [illegible]trat, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

PALMS, M'ME ANGE, SR.—
Taxe de 1882, montant à........[illegible]
Taxe de 1883, montant à........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Lafayette, Port et Decatur, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 16, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de [illegible] pieds.